

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 JUIN 2016

L'an deux mil seize et le 21 juin à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric – M. BAYNAT Régis – Mme SOUILLE Sylvie - Mme LAURENSOU Martine - Mme RANNOU Sylvie – M. PRADAYROL Patrick - M. DESPEYROUX Rémy - Mme CROS Corinne - Mme DELSAHUT Marie-France – M. DELPON Cyril - M. DAVID Eric – Mme Elma Séverine.

Absents excusés : Mme FLORET Virginie - M. GUGLIELMETTI Michel.

Date de la convocation : le 14 juin 2016 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

Objet : Approbation du PV de la séance du 02 juin 2016

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal.

Objet : Organisation du pot de départ de la secrétaire de mairie

Tous les achats, l'organisation et les fonctions de chacun ont été définies.

Objet : Droit de préemption, vente de Madame GAUTIE Gisèle

Mme GAUTIE vend un petit terrain constructible à une personne qui veut faire un petit chalet. Le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Objet : Attribution prime IAT pour Monsieur BOS Alain

A la demande du maire et compte tenu d'un investissement professionnel important tant au niveau de la qualité et de la disponibilité de Monsieur BOS, une augmentation de 3.8% à 5% serait un remerciement bien mérité. Le conseil municipal approuve l'augmentation au 1^{er} juillet 2016.

Objet : Renouvellement du contrat de Monsieur René VIZY

Le contrat de Monsieur VIZY peut être renouvelé une année de plus, en égard à son investissement le conseil municipal approuve.

Questions diverses

La prochaine séance du conseil municipal sera délocalisée au foyer rural afin de présenter le site internet.

La mise en place des parkings de co-voiturage sur la place de l'Hôpital Beaulieu est remise en question en raison de désaccord sur leurs emplacements.

Les arbres taillés sur la place de l'Hôpital dans leur épaisseur, devront subir une coupe sur la hauteur car les tracteurs n'ont pas de visibilité..

L'école Clément BROUQUI demande une subvention pour une activité, le conseil municipal reste sur sa position qu'aucune aide en dehors des cantines ne peut être accordée.

Le foyer rural est souvent rendu en bon état par les associations, hormis une ou deux qui n'effectuent pas de nettoyage après leur passage. La mairie a effectué un rappel par courrier à toutes les associations, de même un cadenas au niveau des armoires contenant la vaisselle devra être installé. Dans l'attente des futurs travaux du foyer rural, un dernier nettoyage sera effectué par l'agent technique.

Le budget de fonctionnement des écoles de Gramat est à nouveau en pleine discussion, après une première explication et l'annulation de la prise en compte des frais de garderie qui a entraîné une diminution des frais pour les communes. Un texte est sorti en expliquant que les communes ne doivent pas payer les TAP.

Lors de la cérémonie de Gabaudet, le Sous-préfet et la conseillère départementale ont été sollicités afin relancer la mise en valeur du site.

Les pompiers de Gramat ont sollicité le foyer rural pour le 17 décembre, le conseil municipal approuve le prêt de la salle à titre gracieux.

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance
Eric DUBARRY

Le Maire
Patrick DELLAC